

Annexe 8 : Bordereau de dépôt de documents valant accusé de réception

Liberté • Égalité • Fraternité
RÉPUBLIQUE FRANÇAISE

PRÉFET DE LA SEINE-MARITIME

A ETABLIR EN DOUBLE
EXEMPLAIRE

**BORDEREAU DE DEPOT DE DOCUMENTS
VALANT ACCUSE DE RECEPTION ***

| | |
|---|---|
| <p>COLLECTIVITÉ</p> <p>Département de la Seine-Maritime Arrondissement de Rouen Canton de Barentin Mairie de Jumièges 76480</p> | <p>DATE D'ENVOI :</p> <p>Le 7 avril 2023</p> |
|---|---|

| Désignation des pièces : objet | Référence de l'acte (n° délib ou AR, DC, CO ... + N° + Date) | Observations éventuelles de pré- contrôle de légalité |
|---|--|--|
| Approbation du PV en date du 30 janvier 2023 | DEL 2023-04-04 / 01 | |
| Compte de gestion 2022 | DEL 2023-04-04 / 02 | |
| Compte administratif 2022 | DEL 2023-04-04 / 03 | |
| Affectation du résultat de l'exercice 2022 | DEL 2023-04-04 / 04 | |
| Tarifs cimetière communal | DEL 2023-04-04 / 05 | |
| Crédits écoles et personnel communal | DEL 2023-04-04 / 06 | |
| Droit de place | DEL 2023-04-04 / 07 | |

| | | |
|-----------------------------------|---------------------|--|
| Tarif jetons aire de camping-cars | DEL 2023-04-04 / 08 | |
| Subventions 2023 | DEL 2023-04-04 / 09 | |
| Taux | DEL 2023-04-04 / 10 | |
| Fiscalisation participation SIVU | DEL 2023-04-04 / 11 | |



** seuls les documents répondant à l'obligation de transmission doivent être communiqués à la préfecture*

Annexe 8 : Bordereau de dépôt de documents valant accusé de réception



Liberté • Égalité • Fraternité
RÉPUBLIQUE FRANÇAISE

PRÉFET DE LA SEINE-MARITIME

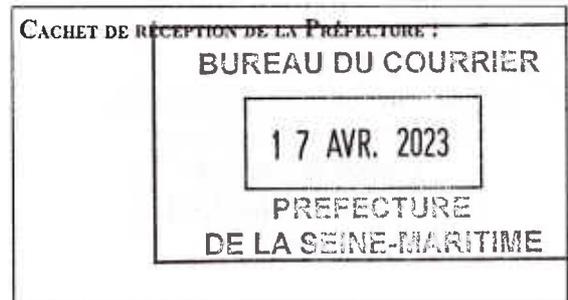
A ETABLIR EN DOUBLE
EXEMPLAIRE

**BORDEREAU DE DEPOT DE DOCUMENTS
VALANT ACCUSE DE RECEPTION ***

| | |
|--|--|
| <p>COLLECTIVITÉ</p> <p>Département de la Seine-Maritime Arrondissement de Rouen Canton de Barentin MAIRIE DE JUMIEGES 76480</p> | <p>DATE D'ENVOI :</p> <p>Le 7 avril 2023</p> |
|--|--|

| Désignation des pièces : objet | Référence de l'acte (n° délib ou AR, DC, CO ... + N° + Date) | Observations éventuelles de pré- contrôle de légalité |
|---|--|--|
| Fiscalisation participation Base de Plein Air et Golf | DEL 2023-04-04 / 12 | |
| Budget primitif 2023 | DEL 2023-04-04 / 13 | |
| Validation programme général de restauration de l'Église Saint-Valentin | DEL 2023-04-04 / 14 | |
| Adhésion Fondation du patrimoine | DEL 2023-04-04 / 15 | |
| Devis remplacement 2 chauffe- eau Stade | DEL 2023-04-04 / 16 | |
| Projet cantine intergénérationnelle | DEL 2023-04-04 / 17 | |
| Projet Grainothèque | DEL 2023-04-04 / 18 | |

| | | |
|--|--|--|
| | | |
| | | |
| | | |
| | | |



** seuls les documents répondant à l'obligation de transmission doivent être communiqués à la préfecture*

Commune de Jumièges

Mairie

61 Place de la Mairie

76480 JUMIÈGES

Tél : 02.35.37.24.15

Fax : 02.35.37.07.07

Email : mairie.jumieges@wanadoo.fr

**EXTRAIT DU REGISTRE DES DÉLIBÉRATIONS
DU CONSEIL MUNICIPAL**

SÉANCE DU 4 AVRIL 2023

DEL 2023-04-04 / 01

APPROBATION DU PV EN DATE DU 30 JANVIER 2023

L'an deux mil vingt-trois, le quatre avril, à vingt heures trente, les membres du conseil municipal se sont réunis sous la présidence de M. DELALANDRE Julien, Maire.

Etaient présents : MM. DELALANDRE, VATEY, Mme PORTAIL, M. BIDAUX, Mme ROUQUETTE, M. MALLET, Mmes BENOIT, BOS, M. DELACOUR, Mme MARTIN, MM. LEMOINE, PENNA, DUPONT, LECERF, Mme VINCENT, M. TIPHAGNE

Etaient absents : Mme LAGUERRE, pouvoir à M. DELALANDRE ; Mme DESHAYES, pouvoir à Mme ROUQUETTE ; M. BOQUET.

Le quorum étant atteint, la séance est ouverte.

M. PENNA a été élu secrétaire de séance.

Après en avoir délibéré le conseil municipal approuve, à l'unanimité, le procès-verbal du 30 janvier 2023.

Le Maire



Julien DELALANDRE

Commune de Jumièges

Mairie

61 Place de la Mairie

76480 JUMIÈGES

Tél : 02.35.37.24.15

Fax : 02.35.37.07.07

Email : mairie.jumieges@wanadoo.fr

**EXTRAIT DU REGISTRE DES DÉLIBÉRATIONS
DU CONSEIL MUNICIPAL**

SÉANCE DU 4 AVRIL 2023

DEL 2023-04-04 / 02

COMPTE DE GESTION 2022

L'an deux mil vingt-trois, le quatre avril, à vingt heures trente, les membres du conseil municipal se sont réunis sous la présidence de M. DELALANDRE Julien, Maire.

Etaient présents : MM. DELALANDRE, VATEY, Mme PORTAIL, M. BIDAUX, Mme ROUQUETTE, M. MALLET, Mmes BENOIT, BOS, M. DELACOUR, Mme MARTIN, MM. LEMOINE, PENNA, DUPONT, LECERF, Mme VINCENT, M. TIPHAGNE

Etaient absents : Mme LAGUERRE, pouvoir à M. DELALANDRE ; Mme DESHAYES, pouvoir à Mme ROUQUETTE ; M. BOQUET.

Le quorum étant atteint, la séance est ouverte.

M. PENNA a été élu secrétaire de séance.

Le conseil municipal accepte le compte de gestion 2022, présente par M. ANNE, receveur municipal, comme suit :

| | |
|------------------------------|----------------|
| Recettes de fonctionnement : | 1 781 949.54 € |
| Dépenses de fonctionnement : | 1 582 816.23 € |
| Excédent de fonctionnement : | 199 133.31 € |
| Recettes d'investissement : | 329 835.87 € |
| Dépenses d'investissement : | 225 821.49 € |
| Excédent d'investissement : | 104 014.38 € |
| Excédent total de clôture : | 303 147.69 € |

Contre : Mme VINCENT, MM. DUPONT, LECERF.

Abstention : M. DELACOUR.



Commune de Jumièges

Mairie

61 Place de la Mairie

76480 JUMIÈGES

Tél : 02.35.37.24.15

Fax : 02.35.37.07.07

Email : mairie.jumieges@wanadoo.fr

**EXTRAIT DU REGISTRE DES DÉLIBÉRATIONS
DU CONSEIL MUNICIPAL**

SÉANCE DU 4 AVRIL 2023

DEL 2023-04-04 / 03

COMPTE ADMINISTRATIF 2022

L'an deux mil vingt-trois, le quatre avril, à vingt heures trente, les membres du conseil municipal se sont réunis sous la présidence de M. DELALANDRE Julien, Maire.

Etaient présents : MM. DELALANDRE, VATEY, Mme PORTAIL, M. BIDAUX, Mme ROUQUETTE, M. MALLET, Mmes BENOIT, BOS, M. DELACOUR, Mme MARTIN, MM. LEMOINE, PENNA, DUPONT, LECERF, Mme VINCENT, M. TIPHAGNE

Etaient absents : Mme LAGUERRE, pouvoir à M. DELALANDRE ; Mme DESHAYES, pouvoir à Mme ROUQUETTE ; M. BOQUET.

Le quorum étant atteint, la séance est ouverte.

M. PENNA a été élu secrétaire de séance.

Le Maire s'étant retiré, le Conseil Municipal, réuni sous la présidence de M. MALLET, vote le compte administratif 2022 et arrête les comptes comme suit :

| | |
|------------------------------|----------------|
| Recettes de fonctionnement : | 1 781 949.54 € |
| Dépenses de fonctionnement : | 1 582 816.23 € |
| Excédent de fonctionnement : | 199 133.31 € |
| Recettes d'investissement : | 329 835.87 € |
| Dépenses d'investissement : | 225 821.49 € |
| Excédent d'investissement : | 104 014.38 € |
| Excédent total de clôture : | 303 147.69 € |

Contre : Mme VINCENT, MM. DUPONT, LECERF.

Abstention : M. DELACOUR.

Le Maire

Julien DELALANDRE

Commune de Jumièges

Mairie

61 Place de la Mairie

76480 JUMIÈGES

Tél : 02.35.37.24.15

Fax : 02.35.37.07.07

Email : mairie.jumieges@wanadoo.fr

**EXTRAIT DU REGISTRE DES DÉLIBÉRATIONS
DU CONSEIL MUNICIPAL**

SÉANCE DU 4 AVRIL 2023

DEL 2023-04-04 / 04

AFFECTATION DU RÉSULTAT DE L'EXERCICE 2022

L'an deux mil vingt-trois, le quatre avril, à vingt heures trente, les membres du conseil municipal se sont réunis sous la présidence de M. DELALANDRE Julien, Maire.

Etaient présents : MM. DELALANDRE, VATEY, Mme PORTAIL, M. BIDAUX, Mme ROUQUETTE, M. MALLET, Mmes BENOIT, BOS, M. DELACOUR, Mme MARTIN, MM. LEMOINE, PENNA, DUPONT, LECERF, Mme VINCENT, M. TIPHAGNE

Etaient absents : Mme LAGUERRE, pouvoir à M. DELALANDRE ; Mme DESHAYES, pouvoir à Mme ROUQUETTE ; M. BOQUET.

Le quorum étant atteint, la séance est ouverte.

M. PENNA a été élu secrétaire de séance.

Le conseil municipal vient d'arrêter les comptes de l'exercice 2022, en adoptant le compte administratif qui fait apparaître :

Reports :

Pour Rappel : Excédent reporté de la section Investissement de l'année antérieure :
235 624.23 €

Pour Rappel : Excédent reporté de la section de Fonctionnement de l'année antérieure :
133 632.24 €

Soldes d'exécution :

Un solde d'exécution (Déficit - 001) de la section d'investissement de :

131 609.85 €

Un solde d'exécution (Déficit - 002) de la section de fonctionnement de :

65 501.07 €

Restes à réaliser : Par ailleurs, la section d'investissement laisse apparaître des restes à réaliser :

En dépenses pour un montant de : 44 855 €

En recettes pour un montant de -

Besoin net de la section d'investissement :

Le besoin net de la section d'investissement peut donc être estimé à : 0.00

Le résultat de la section de fonctionnement doit faire l'objet d'une affectation par Conseil Municipal, soit en report à nouveau pour incorporer une partie de ce résultat dans la section de fonctionnement, soit en réserve, pour assurer le financement de la section. Le Conseil Municipal accepte, à l'unanimité, l'affectation du résultat comme suit :

Compte 1068 :

Excédent de fonctionnement capitalisé (R1068) : 0.00

Ligne 002 :

Excédent de résultat de fonctionnement reporté (R002) : 199 133.31 €

Ligne 001 :

Excédent de résultat d'investissement reporté (R001) : 104 014.38 €

Le Maire

Julien DELALANDRE

Commune de Jumièges

Mairie

61 Place de la Mairie

76480 JUMIÈGES

Tél : 02.35.37.24.15

Fax : 02.35.37.07.07

Email : mairie.jumieges@wanadoo.fr

**EXTRAIT DU REGISTRE DES DÉLIBÉRATIONS
DU CONSEIL MUNICIPAL**

SÉANCE DU 4 AVRIL 2023

DEL 2023-04-04 / 05

TARIFS CIMETIÈRE COMMUNAL

L'an deux mil vingt-trois, le quatre avril, à vingt heures trente, les membres du conseil municipal se sont réunis sous la présidence de M. DELALANDRE Julien, Maire.

Etaient présents : MM. DELALANDRE, VATEY, Mme PORTAIL, M. BIDAUX, Mme ROUQUETTE, M. MALLET, Mmes BENOIT, BOS, M. DELACOUR, Mme MARTIN, MM. LEMOINE, PENNA, DUPONT, LECERF, Mme VINCENT, M. TIPHAGNE

Etaient absents : Mme LAGUERRE, pouvoir à M. DELALANDRE ; Mme DESHAYES, pouvoir à Mme ROUQUETTE ; M. BOQUET.

Le quorum étant atteint, la séance est ouverte.

M. PENNA a été élu secrétaire de séance.

Après en avoir délibéré et sur avis de la commission des finances, le conseil municipal décide, à l'unanimité, de maintenir les tarifs au cimetière communal, à savoir :

| | |
|---|---------|
| Concession pleine-terre ou caveau pour 30 ans (2 m ²) | 150 € |
| Concession pleine-terre ou caveau pour 50 ans (2 m ²) | 250 € |
| Renouvellement pour 15 ans | 90 € |
| Columbarium pour 30 ans (case pour 2 urnes) | 810 € |
| Columbarium pour 50 ans (case pour 2 urnes) | 1 350 € |
| Cavurne pour 30 ans | 145 € |
| Cavurne pour 50 ans | 245 € |
| Renouvellement pour 15 ans | 85 € |

Le Maire



Commune de Jumièges

Mairie

61 Place de la Mairie

76480 JUMIÈGES

Tél : 02.35.37.24.15

Fax : 02.35.37.07.07

Email : mairie.jumieges@wanadoo.fr

**EXTRAIT DU REGISTRE DES DÉLIBÉRATIONS
DU CONSEIL MUNICIPAL**

SÉANCE DU 4 AVRIL 2023

DEL 2023-04-04 / 06

CRÉDITS ÉCOLES ET PERSONNEL COMMUNAL

L'an deux mil vingt-trois, le quatre avril, à vingt heures trente, les membres du conseil municipal se sont réunis sous la présidence de M. DELALANDRE Julien, Maire.

Etaient présents : MM. DELALANDRE, VATEY, Mme PORTAIL, M. BIDAUX, Mme ROUQUETTE, M. MALLET, Mmes BENOIT, BOS, M. DELACOUR, Mme MARTIN, MM. LEMOINE, PENNA, DUPONT, LECERF, Mme VINCENT, M. TIPHAGNE

Etaient absents : Mme LAGUERRE, pouvoir à M. DELALANDRE ; Mme DESHAYES, pouvoir à Mme ROUQUETTE ; M. BOQUET.

Le quorum étant atteint, la séance est ouverte.

M. PENNA a été élu secrétaire de séance.

Après en avoir délibéré et sur avis de la commission des finances, le conseil municipal décide, à l'unanimité, d'attribuer à l'école maternelle et élémentaire, les crédits suivants par élève :

| | |
|--|------|
| * Fournitures scolaire (par élève) | |
| * Élémentaire | 55 € |
| * Maternelle | 49 € |
| * Livres de prix et jeux | 17 € |
| * Bons d'achats (enfants entrant en 6 ^{ème}) | 22 € |
| * Sorties scolaires | 25 € |
| * livres bibliothèque école | 10 € |
| * chocolats de Noël | |
| * Élémentaire | 6 € |
| * Maternelle | 6 € |
| * Enfants du personnel (jusqu'à 18 ans révolu) | |
| * Bon d'achats | 65 € |


Le Maire
Julien DELALANDRE

Commune de Jumièges

Mairie

61 Place de la Mairie

76480 JUMIÈGES

Tél : 02.35.37.24.15

Fax : 02.35.37.07.07

Email : mairie.jumieges@wanadoo.fr

**EXTRAIT DU REGISTRE DES DÉLIBÉRATIONS
DU CONSEIL MUNICIPAL**

SÉANCE DU 4 AVRIL 2023

DEL 2023-04-04 / 07

DROIT DE PLACE

L'an deux mil vingt-trois, le quatre avril, à vingt heures trente, les membres du conseil municipal se sont réunis sous la présidence de M. DELALANDRE Julien, Maire.

Etaient présents : MM. DELALANDRE, VATEY, Mme PORTAIL, M. BIDAUX, Mme ROUQUETTE, M. MALLET, Mmes BENOIT, BOS, M. DELACOUR, Mme MARTIN, MM. LEMOINE, PENNA, DUPONT, LECERF, Mme VINCENT, M. TIPHAGNE

Etaient absents : Mme LAGUERRE, pouvoir à M. DELALANDRE ; Mme DESHAYES, pouvoir à Mme ROUQUETTE ; M. BOQUET.

Le quorum étant atteint, la séance est ouverte.

M. PENNA a été élu secrétaire de séance.

Après en avoir délibéré et sur avis de la commission des finances, le conseil municipal décide, à l'unanimité, de maintenir le tarif du droit de place suivant :

| | |
|--------------------------------|--------|
| * Jusqu'à 200 m ² : | 1.00 € |
| * +200 m ² : | 0.65 € |
| * Caravane : | 0.80 € |
| * Marché : | 1.00 € |



Commune de Jumièges

Mairie

61 Place de la Mairie

76480 JUMIÈGES

Tél : 02.35.37.24.15

Fax : 02.35.37.07.07

Email : mairie.jumieges@wanadoo.fr

**EXTRAIT DU REGISTRE DES DÉLIBÉRATIONS
DU CONSEIL MUNICIPAL**

SÉANCE DU 4 AVRIL 2023

DEL 2023-04-04 / 08

TARIFS JETONS AIRE DE CAMPING-CARS

L'an deux mil vingt-trois, le quatre avril, à vingt heures trente, les membres du conseil municipal se sont réunis sous la présidence de M. DELALANDRE Julien, Maire.

Etaient présents : MM. DELALANDRE, VATEY, Mme PORTAIL, M. BIDAUX, Mme ROUQUETTE, M. MALLET, Mmes BENOIT, BOS, M. DELACOUR, Mme MARTIN, MM. LEMOINE, PENNA, DUPONT, LECERF, Mme VINCENT, M. TIPHAGNE

Etaient absents : Mme LAGUERRE, pouvoir à M. DELALANDRE ; Mme DESHAYES, pouvoir à Mme ROUQUETTE ; M. BOQUET.

Le quorum étant atteint, la séance est ouverte.

M. PENNA a été élu secrétaire de séance.

Après en avoir délibéré et sur avis de la commission des finances, le conseil municipal décide d'augmenter le tarif du jeton pour l'aire de stationnement des camping-cars, à partir du 1^{er} mai 2023, à 4 €.



Julien DELALANDRE

Commune de Jumièges

Mairie

61 Place de la Mairie

76480 JUMIÈGES

Tél : 02.35.37.24.15

Fax : 02.35.37.07.07

Email : mairie.jumieges@wanadoo.fr

**EXTRAIT DU REGISTRE DES DÉLIBÉRATIONS
DU CONSEIL MUNICIPAL**

SÉANCE DU 4 AVRIL 2023

DEL 2023-04-04 / 09

SUBVENTIONS 2023

L'an deux mil vingt-trois, le quatre avril, à vingt heures trente, les membres du conseil municipal se sont réunis sous la présidence de M. DELALANDRE Julien, Maire.

Etaient présents : MM. DELALANDRE, VATEY, Mme PORTAIL, M. BIDAUX, Mme ROUQUETTE, M. MALLET, Mmes BENOIT, BOS, M. DELACOUR, Mme MARTIN, MM. LEMOINE, PENNA, DUPONT, LECERF, Mme VINCENT, M. TIPHAGNE

Etaient absents : Mme LAGUERRE, pouvoir à M. DELALANDRE ; Mme DESHAYES, pouvoir à Mme ROUQUETTE ; M. BOQUET.

Le quorum étant atteint, la séance est ouverte.

M. PENNA a été élu secrétaire de séance.

Le conseil municipal, sur avis de la commission des finances et après en avoir délibéré, attribue, à l'unanimité, les subventions aux associations pour leur fonctionnement, comme suit :

| | |
|---------------------------------------|----------|
| CCAS | 11 201 € |
| FBS (Foot) | 5 600 € |
| JUMIÉ'JOIES EN FÊTES | 10 000 € |
| JUMIÈGES AUTO CLUB | 1 000 € |
| TENNIS CLUB | 600 € |
| ACCVS | 200 € |
| TAEKWONDO | 1 000 € |
| SAUVEGARDE DES BOUCLES DE JUMIÈGES | 200 € |
| AC-PG-CATM | 650 € |
| ACLJ | 500 € |
| AMICALE DES RETRAITÉS | 600 € |
| COPPALOSJUME | 200 € |
| JUDO CLUB | 400 € |
| DDEN EDUCATION NATIONALE | 70 € |
| TERRES DE JUMIÈGES | 700 € |
| COOPÉRATIVE ÉLÉMENTAIRE | 700 € |

| | |
|------------------------|-----------------|
| COOPÉRATIVE MATERNELLE | 1 100 € |
| GUIDON D'OR COURONNAIS | 300 € |
| SAPEURS POMPIERS | 100 € |
| DIVERS | 1 080 € |
| | |
| TOTAL | 36 201 € |

Abstentions : MM. LECERF, DUPONT, BIDAUX, Mme VINCENT.



Commune de Jumièges

Mairie

61 Place de la Mairie

76480 JUMIÈGES

Tél : 02.35.37.24.15

Fax : 02.35.37.07.07

Email : mairie.jumieges@wanadoo.fr

**EXTRAIT DU REGISTRE DES DÉLIBÉRATIONS
DU CONSEIL MUNICIPAL**

SÉANCE DU 4 AVRIL 2023

DEL 2023-04-04 / 10

TAUX

L'an deux mil vingt-trois, le quatre avril, à vingt heures trente, les membres du conseil municipal se sont réunis sous la présidence de M. DELALANDRE Julien, Maire.

Etaient présents : MM. DELALANDRE, VATEY, Mme PORTAIL, M. BIDAUX, Mme ROUQUETTE, M. MALLET, Mmes BENOIT, BOS, M. DELACOUR, Mme MARTIN, MM. LEMOINE, PENNA, DUPONT, LECERF, Mme VINCENT, M. TIPHAGNE

Etaient absents : Mme LAGUERRE, pouvoir à M. DELALANDRE ; Mme DESHAYES, pouvoir à Mme ROUQUETTE ; M. BOQUET.

Le quorum étant atteint, la séance est ouverte.

M. PENNA a été élu secrétaire de séance.

Après en avoir délibéré, le conseil municipal vote les taux nets des 3 taxes de contributions directes :

Taxe foncier bâti : 55.53

Taxe foncière non bâti : 63.80

Taxe habitation : 13.88

Précision faite que la taxe d'habitation concerne uniquement :

- les résidences secondaires ;
- les locaux meublés occupés à titre privatif par les sociétés, associations et organismes privés, non assujettis à la CFE ;
- les locaux meublés sans caractère industriel ou commercial occupés par les organismes de l'État ou des collectivités locales et non exonérés en application du 1° du II de l'article 1408 CGI ;
- et les logements vacants depuis plus de deux ans lorsque la collectivité a instauré la taxe d'habitation sur les logements vacants (THLV).

Contre : Mme VINCENT, MM. DUPONT, LECERF, DELACOUR.

Abstention : Mme HELLOUIN.

Certifié exécutoire par
en Préfecture le 11.04.2023



Commune de Jumièges

Mairie

61 Place de la Mairie

76480 JUMIÈGES

Tél : 02.35.37.24.15

Fax : 02.35.37.07.07

Email : mairie.jumieges@wanadoo.fr

**EXTRAIT DU REGISTRE DES DÉLIBÉRATIONS
DU CONSEIL MUNICIPAL**

SÉANCE DU 4 AVRIL 2023

DEL 2023-04-04 / 11

FISCALISATION PARTICIPATION SIVU

L'an deux mil vingt-trois, le quatre avril, à vingt heures trente, les membres du conseil municipal se sont réunis sous la présidence de M. DELALANDRE Julien, Maire.

Etaient présents : MM. DELALANDRE, VATEY, Mme PORTAIL, M. BIDAUX, Mme ROUQUETTE, M. MALLET, Mmes BENOIT, BOS, M. DELACOUR, Mme MARTIN, MM. LEMOINE, PENNA, DUPONT, LECERF, Mme VINCENT, M. TIPHAGNE

Etaient absents : Mme LAGUERRE, pouvoir à M. DELALANDRE ; Mme DESHAYES, pouvoir à Mme ROUQUETTE ; M. BOQUET.

Le quorum étant atteint, la séance est ouverte.

M. PENNA a été élu secrétaire de séance.

Après en avoir délibéré, le conseil municipal décide, à l'unanimité, de ne pas fiscaliser la participation au SIVU qui s'élève à 5 850.00 € et d'inscrire cette somme au budget 2023, à l'article 65541.

Le Maire

Julien DELALANDRE

Commune de Jumièges

Mairie

61 Place de la Mairie

76480 JUMIÈGES

Tél : 02.35.37.24.15

Fax : 02.35.37.07.07

Email : mairie.jumieges@wanadoo.fr

**EXTRAIT DU REGISTRE DES DÉLIBÉRATIONS
DU CONSEIL MUNICIPAL**

SÉANCE DU 4 AVRIL 2023

DEL 2023-04-04 / 12

FISCALISATION PARTICIPATION BASE DE PLEIN AIR ET GOLF

L'an deux mil vingt-trois, le quatre avril, à vingt heures trente, les membres du conseil municipal se sont réunis sous la présidence de M. DELALANDRE Julien, Maire.

Etaient présents : MM. DELALANDRE, VATEY, Mme PORTAIL, M. BIDAUX, Mme ROUQUETTE, M. MALLET, Mmes BENOIT, BOS, M. DELACOUR, Mme MARTIN, MM. LEMOINE, PENNA, DUPONT, LECERF, Mme VINCENT, M. TIPHAGNE

Etaient absents : Mme LAGUERRE, pouvoir à M. DELALANDRE ; Mme DESHAYES, pouvoir à Mme ROUQUETTE ; M. BOQUET.

Le quorum étant atteint, la séance est ouverte.

M. PENNA a été élu secrétaire de séance.

Après en avoir délibéré et sur avis de la commission des finances, le conseil municipal décide, à l'unanimité, de ne pas fiscaliser la participation de la base de plein air et golf qui s'élève à 5 520 € et d'inscrire cette somme au budget 2023, à l'article 65541.


Le Maire
Julien DELALANDRE

Commune de Jumièges

Mairie

61 Place de la Mairie

76480 JUMIÈGES

Tél : 02.35.37.24.15

Fax : 02.35.37.07.07

Email : mairie.jumieges@wanadoo.fr

**EXTRAIT DU REGISTRE DES DÉLIBÉRATIONS
DU CONSEIL MUNICIPAL**

SÉANCE DU 4 AVRIL 2023

DEL 2023-04-04 / 13

BUDGET PRIMITIF 2023

L'an deux mil vingt-trois, le quatre avril, à vingt heures trente, les membres du conseil municipal se sont réunis sous la présidence de M. DELALANDRE Julien, Maire.

Etaient présents : MM. DELALANDRE, VATEY, Mme PORTAIL, M. BIDAUX, Mme ROUQUETTE, M. MALLET, Mmes BENOIT, BOS, M. DELACOUR, Mme MARTIN, MM. LEMOINE, PENNA, DUPONT, LECERF, Mme VINCENT, M. TIPHAGNE

Etaient absents : Mme LAGUERRE, pouvoir à M. DELALANDRE ; Mme DESHAYES, pouvoir à Mme ROUQUETTE ; M. BOQUET.

Le quorum étant atteint, la séance est ouverte.

M. PENNA a été élu secrétaire de séance.

Le conseil municipal, après en avoir débattu et sur avis de la commission des finances, accepte le budget primitif 2023, comme suit :

| | |
|------------------------------|-------------|
| Recettes de fonctionnement : | 1 854 317 € |
| Dépenses de fonctionnement : | 1 854 317 € |
| Recettes d'investissement : | 265 311 € |
| Dépenses d'investissement : | 265 311 € |

Contre : Mme VINCENT, MM. DUPONT, LECERF.

Abstention : M. DELACOUR.

*Certifié exécutoire par transmission
en Préfecture le 11.04.2023*



Commune de Jumièges

Mairie

61 Place de la Mairie

76480 JUMIÈGES

Tél : 02.35.37.24.15

Fax : 02.35.37.07.07

Email : mairie.jumieges@wanadoo.fr

**EXTRAIT DU REGISTRE DES DÉLIBÉRATIONS
DU CONSEIL MUNICIPAL**

SÉANCE DU 4 AVRIL 2023

DEL 2023-04-04 / 14

**VALIDATION PROGRAMME GÉNÉRAL DE RESTAURATION
DE L'ÉGLISE SAINT VALENTION**

L'an deux mil vingt-trois, le quatre avril, à vingt heures trente, les membres du conseil municipal se sont réunis sous la présidence de M. DELALANDRE Julien, Maire.

Etaient présents : MM. DELALANDRE, VATEY, Mme PORTAIL, M. BIDAUX, Mme ROUQUETTE, M. MALLET, Mmes BENOIT, BOS, M. DELACOUR, Mme MARTIN, MM. LEMOINE, PENNA, DUPONT, LECERF, Mme VINCENT, M. TIPHAGNE

Etaient absents : Mme LAGUERRE, pouvoir à M. DELALANDRE ; Mme DESHAYES, pouvoir à Mme ROUQUETTE ; M. BOQUET.

Le quorum étant atteint, la séance est ouverte.

M. PENNA a été élu secrétaire de séance.

Vu : les articles du Code Général des Collectivités Territoriales.
Vu : le diagnostic réalisé par le cabinet MARIE CARON

La Commune, après avoir délibéré,

PREND acte du chiffrage du diagnostic général présenté par le cabinet de maîtrise d'œuvre, dans le cadre de l'opération de restauration générale de l'église communale, pour un montant estimatif de travaux de **3 222 100.00 € HT**, décliné en plusieurs tranches prioritaires et notamment la **première phase qui concerne les urgences absolues de restauration** (la mise en place de l'instrumentation, la restauration d'urgence du pignon de la façade occidentale et la confortation et consolidation des maçonneries au droit des arrachements).

DÉCIDE DE VALIDER, à l'unanimité, cette première opération urgente estimée à 650 800 € HT hors aléas.

S'ajoutent à cela les honoraires suivants :

- La maîtrise d'œuvre complète : 42 302 € HT
- L'assistance à maîtrise d'ouvrage : 14 089.80€ HT
- Les diagnostics amiante et plomb (obligatoires avant travaux) : estimés à 1 600 € HT

- Le coordinateur SPS : estimés à 4 000 € HT (*obligatoire dès que 2 entreprises travaillent en co activité*)

SOIT UNE OPÉRATION GÉNÉRALE COMPLÈTE TOUTES DEPENSES de 712 791.80 € HT (travaux + honoraires divers)

AUTORISE Monsieur le Maire à enclencher le marché subséquent de maîtrise d'œuvre au cabinet MARIE CARON sur cette base de projet, d'affermir la tranche conditionnelle de l'assistant à maîtrise d'ouvrage sur cette première opération et de déposer tous les dossiers de demande de subvention au taux le plus élevé possible, notamment auprès des services du Ministère de la culture et de la communication via la Drac de Normandie, auprès de tous les services de l'Etat (DSIL/DETR/FNADT et autre fonds de concours), au Département 76, à la Métropole (FAA/FACIL), la Région également sera sollicitée **et de conclure une souscription** auprès de la Fondation du Patrimoine pour actionner le levier mécénat dès que possible.

Pour rappel le plan prévisionnel de subvention à l'heure actuelle :

DRAC : 40% espéré

Département 76 : 25% espéré

Métropole : 5 à 10% espéré

DSIL : 5 à 10% espéré

L'année 2023 servira de support aux **études générales de conception**, au dépôt de la demande d'autorisation au titre des monuments historiques (**DATMH**), au lancement de la consultation de travaux à l'automne (**DCE**) et enfin au dépôt des dossiers de demande de subvention auprès de tous les partenaires.

La première campagne de travaux ne pourra intervenir **qu'après** les accords de subvention, idéalement en début du premier semestre 2024.

Seront à prévoir au BP 2023 : la partie « conception » des honoraires de maîtrise d'œuvre : environ 21 151 € HT, les honoraires AMO (2 050 € HT) + diagnostics (1 600 € HT) soit 24 801 € HT.



Le Maire
Julien DELALANDRE

Commune de Jumièges

Mairie

61 Place de la Mairie

76480 JUMIÈGES

Tél : 02.35.37.24.15

Fax : 02.35.37.07.07

Email : mairie.jumieges@wanadoo.fr

**EXTRAIT DU REGISTRE DES DÉLIBÉRATIONS
DU CONSEIL MUNICIPAL**

SÉANCE DU 4 AVRIL 2023

DEL 2023-04-04 / 15

ADHÉSION FONDATION DU PATRIMOINE

L'an deux mil vingt-trois, le quatre avril, à vingt heures trente, les membres du conseil municipal se sont réunis sous la présidence de M. DELALANDRE Julien, Maire.

Etaient présents : MM. DELALANDRE, VATEY, Mme PORTAIL, M. BIDAUX, Mme ROUQUETTE, M. MALLET, Mmes BENOIT, BOS, M. DELACOUR, Mme MARTIN, MM. LEMOINE, PENNA, DUPONT, LECERF, Mme VINCENT, M. TIPHAGNE

Etaient absents : Mme LAGUERRE, pouvoir à M. DELALANDRE ; Mme DESHAYES, pouvoir à Mme ROUQUETTE ; M. BOQUET.

Le quorum étant atteint, la séance est ouverte.

M. PENNA a été élu secrétaire de séance.

La Fondation du Patrimoine a pour vocation de promouvoir la sauvegarde et la valorisation du patrimoine de proximité, public et privé, par le biais d'un dispositif d'aides financières, en collaboration avec les collectivités et les services de l'Etat.

Cette fondation apporte son soutien aux projets de restauration du patrimoine des collectivités au travers de différentes interventions :

- Participation au financement des travaux ;
- Mobilisation autour du mécénat,
- Actions de sensibilisation à la sauvegarde du patrimoine auprès de la population.

L'adhésion à la Fondation du Patrimoine permet à la collectivité de bénéficier d'une aide financière et technique ainsi que des réseaux de mécènes qui la composent.

Au regard de l'effectif de la commune, le montant de la cotisation annuelle s'élève à 200 €.

Le maire propose l'adhésion à la Fondation du Patrimoine afin de soutenir les projets de restauration et de sauvegarde du patrimoine de la commune de Jumièges.

Après en avoir délibéré, le Conseil Municipal, à l'unanimité :

- Autorise l'adhésion de la commune de Jumièges à la Fondation du Patrimoine,
- Autorise le Maire à signer toutes les conventions de partenariat avec la Fondation du Patrimoine ainsi que les conventions de mécénat avec les partenaires pressentis,
- Autorise la Fondation du Patrimoine à collecter des fonds pour le compte de la commune de Jumièges.

Le Maire



Julien DELALANDRE

Commune de Jumièges

Mairie

61 Place de la Mairie

76480 JUMIÈGES

Tél : 02.35.37.24.15

Fax : 02.35.37.07.07

Email : mairie.jumieges@wanadoo.fr

**EXTRAIT DU REGISTRE DES DÉLIBÉRATIONS
DU CONSEIL MUNICIPAL**

SÉANCE DU 4 AVRIL 2023

DEL 2023-04-04 / 16

DEVIS REMPLACEMENT 2 CHAUFFE-EAU STADE

L'an deux mil vingt-trois, le quatre avril, à vingt heures trente, les membres du conseil municipal se sont réunis sous la présidence de M. DELALANDRE Julien, Maire.

Etaient présents : MM. DELALANDRE, VATEY, Mme PORTAIL, M. BIDAUX, Mme ROUQUETTE, M. MALLET, Mmes BENOIT, BOS, M. DELACOUR, Mme MARTIN, MM. LEMOINE, PENNA, DUPONT, LECERF, Mme VINCENT, M. TIPHAGNE

Etaient absents : Mme LAGUERRE, pouvoir à M. DELALANDRE ; Mme DESHAYES, pouvoir à Mme ROUQUETTE ; M. BOQUET.

Le quorum étant atteint, la séance est ouverte.

M. PENNA a été élu secrétaire de séance.

Monsieur le Maire explique au conseil municipal qu'il a été nécessaire de faire procéder au changement des 2 chauffe-eau des vestiaires du stade de foot. En effet, les matchs ne pouvaient avoir lieu si les équipes et les joueurs n'avaient pas la possibilité de se doucher.

Un devis a donc été demandé à l'entreprise CEDEO d'Yvetot, avec un tarif qui a été négocié. Après en avoir délibéré, le conseil municipal accepte, à l'unanimité, le devis de l'entreprise CEDEO, relatif à l'achat de 2 chauffe-eau, pour un montant de 1 316.44 € HT, soit 1 579.73 € TTC.

Le Maire

Julien DELALANDRE

Commune de Jumièges

Mairie

61 Place de la Mairie

76480 JUMIÈGES

Tél : 02.35.37.24.15

Fax : 02.35.37.07.07

Email : mairie.jumieges@wanadoo.fr

**EXTRAIT DU REGISTRE DES DÉLIBÉRATIONS
DU CONSEIL MUNICIPAL**

SÉANCE DU 4 AVRIL 2023

DEL 2023-04-04 /17

PROJET CANTINE INTERGÉNÉRATIONNELLE

L'an deux mil vingt-trois, le quatre avril, à vingt heures trente, les membres du conseil municipal se sont réunis sous la présidence de M. DELALANDRE Julien, Maire.

Etaient présents : MM. DELALANDRE, VATEY, Mme PORTAIL, M. BIDAUX, Mme ROUQUETTE, M. MALLET, Mmes BENOIT, BOS, M. DELACOUR, Mme MARTIN, MM. LEMOINE, PENNA, DUPONT, LECERF, Mme VINCENT, M. TIPHAGNE

Etaient absents : Mme LAGUERRE, pouvoir à M. DELALANDRE ; Mme DESHAYES, pouvoir à Mme ROUQUETTE ; M. BOQUET.

Le quorum étant atteint, la séance est ouverte.

M. PENNA a été élu secrétaire de séance.

Dans le but de renforcer le lien intergénérationnel dans notre commune, et après avoir pris avis auprès de la société API, qui est chargée de la préparation des repas au restaurant scolaire, il est proposé au conseil municipal d'ouvrir le restaurant scolaire aux personnes âgées qui le souhaitent à certaines conditions :

- résider à Jumièges
- être âgées de 60 ans ou plus.

Après que Monsieur le Maire ait donné lecture du projet de règlement de fonctionnement de la cantine intergénérationnel, le conseil municipal accepte, à l'unanimité, ledit règlement, qui sera annexé à la présente délibération.

Le Maire

Julien DELALANDRE

Commune de Jumièges

Mairie

61 Place de la Mairie

76480 JUMIÈGES

Tél : 02.35.37.24.15

Fax : 02.35.37.07.07

Email : mairie.jumieges@wanadoo.fr

**EXTRAIT DU REGISTRE DES DÉLIBÉRATIONS
DU CONSEIL MUNICIPAL**

SÉANCE DU 4 AVRIL 2023

DEL 2023-04-04 / 18

PROJET GRAINOTHÈQUE

L'an deux mil vingt-trois, le quatre avril, à vingt heures trente, les membres du conseil municipal se sont réunis sous la présidence de M. DELALANDRE Julien, Maire.

Etaient présents : MM. DELALANDRE, VATEY, Mme PORTAIL, M. BIDAUX, Mme ROUQUETTE, M. MALLET, Mmes BENOIT, BOS, M. DELACOUR, Mme MARTIN, MM. LEMOINE, PENNA, DUPONT, LECERF, Mme VINCENT, M. TIPHAGNE

Etaient absents : Mme LAGUERRE, pouvoir à M. DELALANDRE ; Mme DESHAYES, pouvoir à Mme ROUQUETTE ; M. BOQUET.

Le quorum étant atteint, la séance est ouverte.

M. PENNA a été élu secrétaire de séance.

Afin de compléter l'offre proposée à la Médiathèque de Jumièges, il est proposé au conseil municipal de créer une grainothèque.

La grainothèque est un outil qui permet l'échange entre tous de graines potagères ou de fleurs. Basé sur le troc, le stock de graines augmente et diminue en fonction des visites. Ce stock sera géré par l'agent communal en charge de la médiathèque.

Après que Monsieur le Maire ait donné lecture du projet de règlement de fonctionnement de la grainothèque,

Le conseil municipal accepte, à l'unanimité, ledit règlement, qui sera annexé à la présente délibération.

Le Maire

Julien DELALANDRE